

MAIRIE de TALMONT SAINT HILAIRE

<u>Pôle des Services Techniques</u> 3 rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Tél: 02.51.90.69.04

Mail: serv.tech@talmontsainthilaire.fr

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL EMMENAGEMENT / DEMENAGEMENT

<u>ATTENTION</u>: Le délai d'obtention de l'autorisation est de <u>10 jours ouvrables minimum</u> à compter de la date de dépôt de la demande, à défaut la demande ne pourra être traitée ;

EN AUCUN CAS LES TRAVAUX NE DEVRONT ÊTRE ENTREPRIS AVANT L'OBTENTION DE L'AUTORISATION

Monsieur Le Maire,
Je soussigné(e)
Agissant en qualité de : (propriétaire ou locataire)
Adresse actuelle:
Adresse future :
Mail:
Téléphone:
\square Sollicite pour mon compte personnel ou \square Pour le compte de
Demeurant à
Tél:
□ A facturer à
<u>L'autorisation d'effectuer un emménagement/déménagement avec stationnement : (sur trottoir, place, chaussée)</u>
<u>référence cadastrale</u> : <u>Désignation de la voie de communication</u> :
<u>Documents à fournir :</u> Plan de situation, plan de cadastre et plan de masse indiquant l'emplacement exact des travaux.
Date et durée envisagée pour le commencement des travaux ou du déménagement :

TALMONT SAINT-HILAIRE l'esprit large

MAIRIE de TALMONT SAINT HILAIRE

<u>Pôle des Services Techniques</u> 3 rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Tél: 02.51.90.69.04

Mail: serv.tech@talmontsainthilaire.fr

TARIF 2022 - BASE DE CALCUL

Délibération du Conseil Municipal en date 14 décembre 2021 2,50€ / m² / jour calendaire Surface minimale occupée : 10 m² par jour calendaire

Surface minimale occupee: 10 m² par jour calendaire		
CALCUL		
Nombre de m² (minimum 10 m²)*: Nombre de jours calendaires : soit $2,50 \in x$ jo		
MONTANT TOTAL A PAYER:	euros	
Je certifie sur l'honneur que les dates et su respectées.	urfaces occupées pour mon intervention seront bien	
	intervenir et à régler la somme correspondant aux réception de l'avis des sommes à payer par le trésorier	
En aucun cas les travaux ne devront être entrepris avant l'obtention de l'autorisation		
	<u>AVIS DU MAIRE</u> :	
ait à :	□ FAVORABLE (arrêté annexé à la présente) □ DÉFAVORABLE	
	DEFAVORABLE	
<u>Signature</u>	<u>COMMENTAIRES</u> :	

^{*} pour le calcul des surfaces : une place de stationnement représente $10 \ m^2$